

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 15

N° 19

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2017

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N°
4402)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par

Mme Got, rapporteure au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement
du territoire et Mme Berthelot

ARTICLE 15

Substituer à la troisième occurrence du mot :

« et »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.